

Face aux réactions désordonnées qui ont accompagné l'indigne rafle parisienne du 28 avril 2021, nous avons demandé à l'historien Enzo Traverso de repenser avec nous la « saison des conflits » entre histoire, mémoire, politique et justice. Parmi ces termes, le grand hôte de pierre est en fait l'histoire, c'est-à-dire le travail de compréhension des événements du passé. En quoi l'arrestation d'une poignée d'hommes et de femmes aux cheveux blancs aiderait-elle l'Italie à « faire les comptes avec son histoire » – sinon le XXe siècle lui-même – comme certains l'ont écrit ?

D'une part, ces anciens militants politiques sont traités comme des criminels de droit commun selon les diktats d'une idéologie présentiste des plus frustes et ignorantes. D'autre part, toute la panoplie des études sur la mémoire (memory studies) est (improprement) convoquée pour imposer un récit du traumatisme, basé sur le paradigme de la victime. Sur quelle base peut-on avancer l'idée qu'il y a, dans la société italienne, une blessure ouverte par rapport aux années 1970 ? Comme en France pour l'occupation de l'Algérie, il semble plutôt s'agir d'un usage politique explicite de l'histoire, qui n'a rien à voir avec les véritables processus sociaux d'élaboration de la mémoire.

Cet entretien a été réalisé par Andrea Brazzoduro pour la revue Zaprunder autour de l'arrestation du 28 avril dernier de sept anciens militants de la gauche révolutionnaire italienne réfugiés en France depuis plus de quarante ans.

Des hommes et des femmes aux cheveux gris, âgés de 60 à 78 ans, emmenés menottés, à l'aube, dans des cellules de sécurités antiterroristes. « Ombres rouges » est le nom choisi pour le raid avec lequel, le 28 avril 2021, 7 anciens militants de la gauche révolutionnaire, réfugiés en France depuis des années, ont été arrêtés, accusés par la justice italienne d'une série de crimes allant de l'association subversive au meurtre, commis, selon l'accusation, entre 1972 et 1982. S'agit-il de « clore le XXe siècle », comme l'écrit le quotidien *la Repubblica* ?

Le vingtième siècle est clos depuis 1989, date de la chute du mur de Berlin et de la fin de la guerre froide. Depuis lors, le monde a changé et avec lui l'Italie, qui n'est plus ce qu'elle était il y a trente-deux ans. À plusieurs égards, c'est bien pire : ce que les médias appellent habituellement la « deuxième » et la « troisième » république nous font regretter la première, fondée par des hommes et des femmes qui avaient combattu le fascisme et créé un nouveau pays. Cependant, l'héritage du vingtième siècle reste écrasant et de nombreux maux structurels continuent à affliger notre pays. Il suffit de penser à la mafia, à la question du Sud, au racisme et à la corruption. Certains se sont aggravés, si l'on pense au chômage des jeunes et au racisme postcolonial, beaucoup plus fort depuis que le pays est devenu une terre d'immigration. Dans la seconde moitié du XXe siècle, l'Italie avait accédé au monde occidental le plus riche ; au cours des trente dernières années, elle s'en est éloignée : elle connaît un déclin démographique constant mais ne veut pas intégrer les immigrés, n'accordant même pas la citoyenneté à leurs descendants de deuxième génération, qui sont nés et vivent en Italie ; ses élites vieillissent, mais les jeunes restent exclus, et la péninsule connaît une impressionnante diaspora intellectuelle, semblable à celle des pays du Sud ; les élites économiques se sont énormément enrichies sans produire de « développement ». Le quotidien *la Repubblica* en est l'un des miroirs les plus fidèles, puisque c'est désormais le PDG de Fiat qui annonce publiquement la nomination des directeurs de ce journal. « Clore le vingtième siècle » signifie affronter ce nœud de problèmes, alors que pour *Repubblica*, cela passe plutôt par l'extradition de Marina Petrella,

Dans le panorama de la politique institutionnelle comme dans la presse italienne, les réactions ont été, sans surprise, unanimes : « Le devoir d’assumer le passé » (Ezio Mauro [journaliste ancien directeur du quotidien *La Stampa* et de *la Repubblica*]) « après des blessures particulièrement douloureuses » (Marta Cartabia [Ministre italienne de la Justice]), etc. Tu travailles depuis de nombreuses années sur les rapports entre histoire, mémoire, justice et politique (voir notamment ton très utile *Le passé mode d’emploi. Histoire, mémoire, politique*, La Fabrique, 2005). Que penses-tu de ce langage et de cet usage de la mémoire ? Y a-t-il vraiment une blessure à suturer ?

Pour ceux de ma génération qui ont vécu ces années, il ne fait aucun doute qu’il s’agit de blessures douloureuses qui ne sont pas encore guéries. Les exilés arrêtés en France sont les premiers à le reconnaître. Le problème est de savoir *comment* venir à bout de l’histoire. Mario Calabresi, fils du commissaire de police assassiné en 1972, a déclaré que la nouvelle de l’arrestation de Giorgio Pietrostefani ne lui a donné aucun sentiment de soulagement, de satisfaction, de réparation ou de justice, mais seulement de la peine et de la gêne. En Italie, les médias et la culture officielle – ce qu’Althusser appelait « les appareils idéologiques d’État » – n’ont pas su et, surtout, n’ont pas voulu élaborer la mémoire des années de plomb. Ils n’ont fait qu’accompagner les vagues successives de lois spéciales et d’arrestations, dépeignant les « ennemis de l’État » comme des monstres. Les repentis ont évidemment joué leur rôle dans ce dispositif. Les ex-terroristes, ainsi que quelques historiens, parmi lesquels Giovanni De Luna, sont probablement parmi les rares qui ont apporté une réelle contribution à la connaissance, à la compréhension et, par conséquent, à la construction d’une mémoire critique de ces années. Les ex-brigadistes ont reconnu leurs délits, parfois leurs crimes, ont réfléchi à leurs erreurs, se sont interrogés et ont essayé de comprendre et d’expliquer les raisons de leurs choix. L’interview de Rossana Rossanda et Carla Mosca à Mario Moretti (1994) est beaucoup plus utile, à cet égard, que tous les articles publiés par *la Repubblica* et *Il Corriere della Sera* pendant un demi-siècle. Ils ne sont pas des « repentis » — une catégorie juridique monstrueuse qui a eu des effets catastrophiques dans la vie politique et judiciaire italienne — mais ils ont tourné la page depuis des décennies. Je n’ai pas lu le papier d’Ezio Mauro, mais quiconque possède un minimum d’honnêteté intellectuelle devrait reconnaître que « le devoir d’assumer le passé » signifie tout autre chose qu’une répression différée, plus de deux générations après les événements.

Ces jours-ci, nous commémorons l’anniversaire de la Commune de Paris. J’ai l’impression que les médias et le monde politique, en Italie, continuent, cinquante ans après, à exorciser le terrorisme, comme la culture française l’a fait avec la Commune dans les années soixante-dix du XIXe siècle. La Commune n’était pas une révolution ni le produit d’une crise sociale et politique, c’était une épidémie, la propagation d’un virus contagieux qu’il fallait vaincre par les méthodes les plus drastiques. Les communards n’avaient pas de projet politique, ils étaient des bêtes féroces, des fous sanguinaires, des ennemis de la civilisation, des pyromanes excités par l’alcool. La répression a été brutale, mais dix ans plus tard, la Troisième République décrétait une amnistie et les communards revenaient d’exil et de déportation. La Commune a même été revendiquée comme une expérience fondatrice de la République. Il me semble qu’en Italie, le terrorisme et la violence politique des années 70 continuent à être perçus avec le même regard myope et vindicatif qu’il y a cinquante ans. Les terroristes sont des monstres qui doivent payer leur dette à la justice. Si c’est le

message que l'on veut transmettre à ceux qui n'ont pas vécu ces années, c'est, à mon avis, la pire façon « d'assumer le passé ».

Un autre chapitre de ton essai sur l'histoire, la mémoire et la politique est consacré à la relation entre « vérité et justice ». La « judicialisation du passé » (Henry Rousso) est un phénomène inversement proportionnel à l'effondrement de l'horizon d'attente, au refrain sur la « fin des idéologies » qui est le linteau théorique sur lequel se fonde le « réalisme capitaliste » dont parle Mark Fisher. Est-ce cela la clé pour lire le raid parisien ?

Penser que l'on peut répondre aujourd'hui, sur le plan juridique, à l'assassinat d'Aldo Moro et de son escorte et à celui du commissaire Calabresi, en mettant en prison les derniers exilés, c'est surtout l'expression de l'aveuglement et de l'incompréhension dont je viens de parler. Mais cet aveuglement et cette incompréhension ne sont évidemment pas un signe de naïveté, ils ont été poursuivis durant des décennies. Il est anachronique de penser qu'en 2021, nous pouvons répondre sur le plan judiciaire à des événements politiques qui ont eu lieu dans les années 1970. Si l'on accepte le principe de leur imprescriptibilité, assimilant par conséquent ces faits à des crimes contre l'humanité, on entre dans un enchevêtrement de contradictions bien difficile à démêler. Pietrostefani et Petrella = Eichmann ? En 1946, Palmiro Togliatti, Ministre de grâce et justice du premier gouvernement républicain et secrétaire du Parti communiste italien, promulgue une amnistie à l'encontre de ceux qui se sont rendus coupables des pires crimes fascistes pendant la guerre civile des années 1943-1945. Comment justifier l'acharnement persécutoire, des décennies plus tard, envers les protagonistes des années de plomb qui se sont réfugiés en France ?

Depuis l'Antiquité - pensons aux guerres du Péloponnèse - l'amnistie a toujours mis fin aux guerres civiles et aux crises politiques marquées par la violence. La loi d'amnistie promulguée par Togliatti en 1946 s'inscrivait dans une tendance générale et avait des équivalents dans toute l'Europe. Les collaborationnistes et les ex-fascistes occupaient les préfectures, les sièges de la police et les bureaux du gouvernement à travers le continent jusqu'aux années 1970. En Italie, comme l'a souligné l'historien Paul Ginsborg, au début des années 1960, tous les préfets avaient été des hauts fonctionnaires du régime fasciste. En Espagne, pendant la transition démocratique qui eut lieu quarante ans après la fin de la guerre civile, l'amnistie a concerné aussi bien les exilés antifascistes que les responsables du régime franquiste.

La fin du vingtième siècle a vu naître en Afrique du Sud un regard nouveau, différent, pour tenter de « faire face au passé » et en panser les plaies. Après la fin de l'apartheid, ce pays a créé des commissions vérité et justice qui excluent les enquêtes judiciaires et les condamnations pénales en échange de l'établissement de la vérité. L'exemple sud-africain a été suivi par de nombreux pays, notamment en Amérique latine, du Pérou à la Colombie. Ces expériences historiques ne se recoupent évidemment pas, mais le principe reste fécond pour sortir d'une crise et « assumer le passé ». En Italie, ce principe n'a jamais été discuté. Le paradoxe italien est que les seuls à avoir raconté leur expérience sont les ex-brigadistes et autres anciens membres des organisations armées, pas leurs ennemis. L'État n'a rien fait, ou presque, pour élucider les tentatives de coup d'État, les infiltrations néofascistes, les « déviations » des services secrets, la mise en œuvre de la « stratégie de la tension », la violence néofasciste qui a bénéficié d'une protection au sein des appareils d'État et qui a fait beaucoup plus de victimes que le terrorisme de gauche. Personne n'a jamais demandé à l'État d'expliquer les centaines de morts (militants, jeunes, étudiants,

travailleurs) tués au cours de ces années par les forces de police. Ceux qui revendiquent « le devoir d'assumer le passé » devraient se poser ces questions.

Cette « pathologie » italienne a toutefois une explication. L'État est inflexible contre ses ennemis, très accommodant ou complaisant envers la violence exercée par ses propres agents et représentants. Les tentatives de coup d'État et la collusion de l'appareil d'État avec les groupes néo-fascistes qui posent des bombes dans les trains doivent être cachés ; la persécution des terroristes de gauche, au contraire, renforce la solidité des institutions. Ce n'est pas seulement vrai pour l'Italie. De nombreuses études ont montré comment, en République fédérale d'Allemagne, les peines infligées aux membres de la Rote Armee Fraktion dépassent de loin celles prononcées entre 1949 et 1979 contre d'anciens nazis. Lorsque nous parlons de « mémoire », nous simplifions toujours : la mémoire est complexe, hétérogène, divisée. Il y a la mémoire des ex-terroristes et de leurs victimes (et la « post-mémoire » de leurs enfants) ; il y a la mémoire collective des mouvements sociaux, aujourd'hui en sommeil ou éteinte ; il y a la mémoire culturelle qui façonne la sphère publique ; et il y a aussi la mémoire des institutions, la mémoire de l'État, qui dans toute cette affaire est probablement la plus réticente. Cela explique aussi pourquoi ceux qui se sont réfugiés en France, il y a quelques décennies, n'ont pas voulu se livrer à une justice qui ne cachait pas sa volonté persécutrice mais offrait très peu de garanties d'impartialité. Une justice qui ne semblait pas crédible, comme l'a démontré Carlo Ginzburg dans un célèbre essai sur le procès Sofri. Il suffit de penser au rôle joué par les repentis dans de nombreux procès. Je ne pense pas que l'on puisse simplement dire que les réfugiés ont « échappé à la justice ».

Dans les dernières lignes de l'introduction d'un autre de tes essais fondamentaux (2007), tu évoques brièvement ton expérience de « militant révolutionnaire » dans la seconde moitié du vingtième siècle, lorsque le monde semblait traverser une nouvelle « guerre civile ». Dans le récit entonné en chœur à l'annonce des arrestations, le contexte n'est-il pas absent ? Contre qui et pourquoi ces hommes et ces femmes se battaient-ils ?

Oui, le contexte fait défaut : nous discutons d'événements qui remontent à plus de quarante ans, soit deux générations, mais qui ne sont pas encore « historicisés ». Ils ne sont pas encore déposés dans un passé connu, éclairci, expliqué, et auquel il est surtout possible d'attribuer un sens. Les réfugiés ont reconstruit, au milieu de nombreuses difficultés, leur existence ; ils ont réfléchi à leur expérience ; ils continuent à faire face à leur conscience. Les victimes et leurs familles sont restées avec leur douleur. Mais l'historicisation – l'élaboration du passé pour le faire entrer dans l'histoire – signifie précisément aller au-delà des sentiments. C'est la condition pour que ces mêmes sentiments puissent être accueillis dans un espace collectif, dans une conscience historique, dans la conscience qu'un cycle est terminé. J'ai l'impression qu'en Italie la justice a été un obstacle à cette élaboration du deuil, à un processus de reconstruction du passé qui permette enfin d'en avoir une conscience historique.

La violence politique des années 70 faisait partie d'une saison politique qui s'est terminée par une défaite de la gauche, du mouvement ouvrier, des mouvements alternatifs. Cette défaite n'a jamais été élaborée. Ce passé a été refoulé. Quelques décennies plus tard, le congrès par lequel le PCI a décidé de changer de nom n'apparaît pas comme son « Bad Godesberg » mais plutôt comme une cérémonie d'exorcisme. On pourrait bien parler, en termes psychanalytiques, de « refoulement ». Les années de plomb ont été englouties dans

ce refoulement et sont entrées dans un passé diabolisé mais toujours flou (avec des archives incomplètes ou inexplorées), et non dans notre conscience historique.

Je ne veux pas cependant esquiver la question personnelle, bien que tout à fait secondaire. Je me souviens bien des années 1970, qui sont les années de ma jeunesse. J'ai participé à ma première manifestation en 1973, j'avais alors seize ans. Je n'ai jamais eu la tentation du terrorisme et j'ai toujours critiqué le choix de la lutte armée, non par principe, mais parce qu'elle me semblait stratégiquement et tactiquement erronée. À partir de 1979, une grande partie de mon activité politique a consisté à participer à des assemblées et à des manifestations contre la répression. Je n'aimais pas le slogan « ni avec les Br, ni avec l'État » car il établissait une équation entre deux entités incommensurables qui ne pouvaient être combattues par les mêmes méthodes.

Rétrospectivement, je crois qu'il est évident non seulement que le choix de la lutte armée était néfaste et suicidaire, mais aussi qu'il a contribué, dans une large mesure, à étouffer les mouvements de protestation et à figer une conflictualité politique diffuse. Les Br étaient nées dans une saison de lutte comme une composante du mouvement ouvrier, un groupe qui se considérait comme une « avant-garde » et pratiquait l'« action exemplaire » ou la « propagande par le fait » pour radicaliser le conflit social. Des tendances similaires étaient déjà apparues depuis au moins un siècle dans plusieurs pays, notamment au sein de l'anarchisme. Un historien comme Mike Davis en a fourni un répertoire impressionnant.

En Italie, ces pratiques sont passées au crible de la mémoire de la Résistance et de la culture communiste, c'est pourquoi — et ce n'est pas un détail — les Brigades rouges (comme la RAF) ne faisaient pas exploser les bombes mais sélectionnaient leurs cibles. Peu à peu, pour échapper à la répression policière, et donc pour des raisons pratiques qui n'ont été théorisées qu'après coup, les Brigades rouges se sont transformées en une organisation clandestine, séparée des mouvements, qui menait seule sa guerre contre l'État. Elle a donc été aspirée dans une spirale dont l'issue ne pouvait être que son anéantissement par l'État. Une partie de la gauche radicale avait l'illusion de pouvoir « chevaucher » ou « utiliser » le terrorisme : les Br désarticulaient l'État, il fallait être prêt pour les soulèvements qui suivraient. Ces calculs étaient erronés et le prix de ces erreurs a été très élevé. Mais c'est une sagesse rétrospective.

J'étais trotskiste, c'est-à-dire que je faisais partie d'un mouvement qui critiquait la lutte armée. Il la pratiquait ailleurs, par exemple en Amérique latine, avec des résultats souvent désastreux, mais c'est un autre débat. Le trotskisme était très minoritaire en Italie, où il restait intellectuellement insignifiant par rapport à la créativité théorique de l'ouvriérisme et politiquement marginal par rapport aux mouvements qui expérimentaient de nouvelles pratiques, comme Lotta continua. Le trotskisme possédait cependant une conscience historique plus profonde qui mettait en garde contre certains risques, comme une sorte de vaccin. Mais faire ce constat ne signifie pas revendiquer des mérites.

Dans ces années-là, l'adhésion à un groupe politique, surtout pour de très jeunes gens, n'était pas seulement le résultat d'un choix idéologique, elle dépendait de mille circonstances, souvent disparates (les émotions et les formes de socialisation jouent un rôle très important en politique) et parfois purement accidentelles. Je n'ai aucune difficulté à admettre que, dans des circonstances différentes mais parfaitement possibles, je me serais retrouvé non seulement avec un casque lors d'une manifestation mais aussi avec une arme dans mon sac. Je ne peux donc pas me sentir étranger à cette histoire et je pense que, avec un minimum d'honnêteté intellectuelle, des dizaines de milliers de personnes de ma génération devraient en faire autant.

Tu as vécu en France pendant de nombreuses années avant d'émigrer à nouveau, cette fois aux États-Unis. Le raid du 28 avril a-t-il plus à voir avec les prochaines élections présidentielles françaises ou fait-il partie de la logique interne de la politique italienne ?

Je crois que les réfugiés italiens en France font l'objet d'un marchandage politique assez mesquin. Draghi veut se légitimer en tant qu'homme d'État et prouver qu'en quelques semaines, il a réussi à obtenir ce que les gouvernements italiens demandaient depuis des années. Dans la perspective de sa future élection à la présidence de la République, la manœuvre est astucieuse. Macron veut apporter une nouvelle confirmation du tournant autoritaire qui le conduit aujourd'hui, en vue d'une éventuelle réélection, à se montrer plus répressif que la droite et même l'extrême droite. Aucune indulgence envers les « terroristes », même ceux qui ont cessé de l'être depuis plus de quarante ans, qui ne se sont jamais cachés, qui respectent les lois du pays où ils vivent légalement depuis des décennies, où ils se sont enracinés, et où ils ont reçu l'hospitalité. Personne, pas même Marine Le Pen, ne lui a demandé d'extrader les réfugiés italiens. Il a probablement pensé, par cette mesure, rendre plus crédible son combat contre l'« islamo-gauchisme ». Comme la grande majorité des politiciens qui nous gouvernent, Macron se soucie des sondages d'opinion, et certainement pas de « faire face au passé ». Pour gagner des élections, il serait prêt à toutes les « politiques de la mémoire ».

*

Traduit de l'italien par Stéfanie Prezioso.

Revu par Enzo Traverso.

Illustration : <https://criwes.tumblr.com/post/130201006326/olivia-bee-tumblr>.

Bibliographie

Davis M. (2007), *Les héros de l'enfer (avec une préface de Daniel Bensaid)*, Textuel, Paris

Fisher M. (2018), *Le réalisme capitaliste. N'y a-t-il aucune alternative ?*, Entremonde, Genève

Ginsborg P. (2006 [1989]), *Storia d'Italia dal dopoguerra a oggi*, Einaudi, Turin

Ginzburg C. (1997), *Le juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Verdier, Paris

Moretti, M., Mosca, C., Rossanda, R. (1994) [Brigate rosse una storia italiana](#), Anabasi, Milan

Rouso H. (1998) [La hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit](#), Textuel, Paris

Traverso E. (2007) *A feu et à sang. La guerre civile européenne*, Stock, Paris

Traverso E. (2005) *Le passé mode d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, La Fabrique, Paris